

Mission

L'ingénieur en biologie animale met en œuvre des programmes et développe des techniques expérimentales dans le cadre de projets de recherche sur l'animal

Activités principales

- Développer et adapter des techniques d'expérimentation aux modèles animaux
- Réaliser des interventions chirurgicales et assurer le suivi pré et post opératoire
- Surveiller l'état sanitaire et l'état de santé des animaux et administrer les traitements nécessaires
- Observer le comportement des animaux et réaliser des mesures
- Traiter et analyser les données
- Mettre en forme les résultats et les présenter à l'oral ou à l'écrit
- Peut être amené à mettre au point et réaliser des expériences de biologie (culture cellulaire, d'immunologie et de biologie moléculaire, ...)
- Appliquer et faire appliquer les réglementations liées aux activités d'expérimentation animales
- Réaliser les mises à mort selon la réglementation en vigueur
- Organiser les moyens techniques et humains et gérer les budgets alloués aux activités d'expérimentation
- Rédiger des rapports d'expérience ou d'étude, des notes techniques
- Assurer le suivi de projets de recherches dans le domaine de la biologie animale
- Piloter les projets scientifiques en concertation avec le centre d'expérimentation animale
- Encadrer une équipe technique, des stagiaires et des étudiants
- Transmettre ses connaissances et savoir-faire en expérimentation animale
- Animer des actions de formation en expérimentation animale
- Assurer l'application d'un dispositif d'hygiène et de sécurité
- Assurer une veille scientifique et technologique dans son domaine d'activité

Compétences principales

Connaissances

- Connaissance générale de la biologie animale (physiologie, anatomie, comportement, génétique, reproduction...)
- Connaissance approfondie en expérimentation et chirurgie animale
- Connaissance en technique d'immunologie, de biologie moléculaire, de biologie cellulaire
- Connaissance approfondie de l'espèce animale concernée
- Connaissance de la réglementation concernant l'expérimentation animale
- Connaissance des principes éthiques et des réglementations afférentes
- Connaissance des communautés technologiques du domaine
- Connaissance des règles d'hygiène et de sécurité liées à la manipulation des animaux (OGM ou non), des produits toxiques, des produits contaminants et à leur élimination.
- Connaissance des normes qualité applicables dans le cadre de sa pratique professionnelle
- Connaissance du maintien des conditions d'élevage selon la réglementation en vigueur
- ANGLAIS compréhension écrite et orale : niveau 2 / Expression écrite et orale : niveau 1

Compétences opérationnelles

- Manipuler un animal (préhension, contention, tranquillisation ...)
- Maîtriser un ensemble de techniques d'expérimentation animale
- Maîtriser l'élevage et le comportement de l'espèce animale concernée
- Déterminer, d'après des symptômes, une anomalie ou une souffrance et savoir réagir.
- Adapter les protocoles et dispositifs expérimentaux aux problématiques de l'unité
- Maîtriser certaines techniques de biologie cellulaire et moléculaire
- Animer et gérer une équipe
- Communiquer avec les différents interlocuteurs du laboratoire et de l'animalerie
- Exploiter les outils informatiques de recueil et de traitement et de gestion de données
- Savoir présenter ses résultats à l'oral et à l'écrit

- Transmettre ses connaissances à des publics variés
- Savoir utiliser les produits dangereux
- Situer son niveau d'intervention dans l'activité de recherche de la structure

Conditions particulières d'exercice

- L'activité s'exerce dans un laboratoire d'enseignement et/ou de recherche, dans une unité expérimentale d'élevage ou de production animale, en milieu confiné, en zone protégée ou en extérieur
- Nécessite l'adaptation aux contraintes de service (horaires décalés et astreintes le week-end et jours fériés)
- Adaptation éventuelle aux exigences du travail en milieu confiné, en zone protégée ou en extérieur

Diplôme réglementaire exigé - formation et expérience professionnelle souhaitables

- Licence
- Formations et expérience professionnelle souhaitables : Ecole d'agronomie / Formation scientifique ou technologique en biologie animale
- Formation à l'expérimentation animale de niveau I

Tendances d'évolution (facteurs clés à 3 ans et impacts sur l'emploi-type)

- Attribution d'un projet de recherche propre dans le domaine de la biologie animale
- Mutualisation des activités et prestations de services au sein des centres d'expérimentations animales
- Evolution de la réglementation et des recommandations en matière d'expérimentation animale, faune sauvage et animaux de rente
- Développement des exigences éthiques et sociétales